

CLIMATISATION : DITES HALTE AU GASPILLAGE D'ÉNERGIE

Quelques bons gestes :



On anticipe un maximum

Avant de mettre la climatisation sur « on »
on **ferme** les fenêtres, les volets et les stores



On aère aux heures les plus fraîches

on peut aérer son espace de travail aux heures les plus fraîches (tôt le matin par exemple), climatisation éteinte bien entendu !

En période de covid-19 cette mesure est demandée

On respecte la règle des 4°C

Pour un usage raisonné :

- On règle la climatisation de façon à ne pas avoir plus de 4° C de différence entre la température intérieure & extérieure.
- Evitons de descendre en dessous de 26°C

À titre informatif, avec une climatisation réglée à 28°C au lieu de 26°C, on gagne quasiment 17% sur la consommation d'électricité.



On appuie sur « off »

Lorsque l'on part ou que l'on quitte un lieu climatisé, c'est simple, on coupe la climatisation.

Soit avant chaque déplacement, le soir lorsque l'on quitte son bureau et la veille d'un week-end

CLIMATISATION : IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Gaz à effet de serre

Un climatiseur rejette des fluides frigorigènes qui sont responsables de l'augmentation des gaz à effet de serre. Certains fluides présentent un pouvoir réchauffant **1000 fois supérieur** à celui du dioxyde de carbone (CO₂). En 2009, l'émission de ces fluides représentait **5,4 millions de tonnes/équivalent CO₂**.



Îlot de chaleur

La climatisation instaure un cercle vicieux, appelé îlot de chaleur urbain :

- Plus les températures augmentent et plus on a recours à la climatisation ;
- Mais plus on s'en sert, plus on rejette de la chaleur dans l'air avec les systèmes de climatisation Air/Air.

Les rejets thermiques actuels augmentent de **0,5 ° C**. Si la chaleur émise par les climatiseurs venait à être doublée, l'augmentation de la température serait de **2 ° C**.



Surconsommation d'électricité

La facture peut augmenter de 20 à 25 % pour une surface de 45 m² durant la période estivale.

Les pics de consommation électrique que l'on retrouve en hiver lors des vagues de froid, se retrouvent désormais en période estivale lors des pics de chaleur.



Retrouvez-le sur www.cote-qhse.com